

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE

**SAS A.E.S BIENVEILLANCE Capital social : 100 euros Siège social : 3
RUE DES LAVANDIERES, 30129 MANDUEL SIREN : 932887771 RCS
NIMES**

Le 09/03/2026, à 14h00, à Manduel,

Madame **Cindy BEZ** agissant en sa qualité de Présidente de la SAS A.E.S BIENVEILLANCE, a pris la décision suivante :

DÉCISION UNIQUE : REPRISE D'ACTIVITÉ APRÈS CESSATION TEMPORAIRE

La Présidente décide de mettre fin à la cessation temporaire d'activité (mise en sommeil) de la société et de procéder à la reprise effective de l'activité de la société à compter du **09/03/2026**.

L'activité exercée reste conforme à l'objet social, à savoir : services à la personne, accompagnement et aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne.

L'activité sera exercée au siège social situé au 3 RUE DES LAVANDIERES, 30129 MANDUEL.

En conséquence, la Présidente accomplira toutes les formalités de publicité et de dépôt nécessaires auprès du Guichet Unique (INPI) et du Greffe du Tribunal de Commerce de Nîmes pour rendre cette décision effective et mettre à jour le Kbis de la société.

Fait à Manduel, le 09/03/2026.

Madame Bez La Présidente

A.E.S BIENVEILLANCE
3 RUE DES LAVANDIERES
30129 MANDUEL
aesbienveillance@gmail.com
932 887 771 R.C.S NIMES